

# MPRA

Munich Personal RePEc Archive

## **Aperçu empirique sur les causes de la corruption**

Kodila Tedika, Oasis

21 September 2012

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/41484/>  
MPRA Paper No. 41484, posted 21 Sep 2012 16:23 UTC

# APERÇU EMPIRIQUE SUR LES CAUSES DE LA CORRUPTION

Oasis Kodila Tedika<sup>1</sup>

## Résumé

Cet article propose d'actualiser la synthèse de la littérature empirique sur la corruption. En effet, la littérature sur l'économie de la corruption s'est fortement développée ces dernières années tant du point de vue théorique qu'empirique. Dans cet article, nous nous focalisons sur deux points : d'une part, il met en exergue les causes de la corruption et, d'autre part, ses conséquences.

Mots-clés : corruption, institutions.

## EMPIRICAL SURVEY ON THE CAUSES OF THE CORRUPTION

This article suggests updating the synthesis of the empirical literature on the corruption. Indeed, the literature on the economy of the corruption strongly developed these last years so much point of view theoretical as empirical. In this article, we focus on the causes of the corruption.

Keywords: corruption, institutions.

JEL Code : D02, D73,

Certains auteurs font remonter la naissance de l'économie de la corruption<sup>2</sup> à Rose-Ackerman [1975]. Ce qui reste discutable dans la mesure où un des papiers les plus cités sur cette littérature est l'article de Nathan Leff [1964]. Peu importe, depuis, l'économie de la corruption s'est fortement développée d'un point de vue théorique [i.e. Bardhan, 1997 ; Jain, 2001 ; Aidt, 2003]. Il fallait cependant attendre Mauro [1995] pour que la littérature empirique sur le sujet puisse se développer considérablement [Lambsdorff, 2006 ; Seldadyo et de Haan, 2006].

Aujourd'hui, la corruption constitue un des sujets le plus discuté tant dans les milieux universitaires que dans le monde politique, en passant par l'homme ordinaire. L'intérêt<sup>3</sup> qu'elle revêt maintenant peut être facilement observé à partir de l'engouement que suscite, à titre illustratif, le CPI de *Transparency International* (TI), à chaque fois qu'il est publié. Il existe aujourd'hui plus de dix d'indicateurs différents mesurant la corruption<sup>4</sup>. Du point de vue universitaire, l'existence de *International*

<sup>1</sup> Economiste à l'Université de Kinshasa, chercheur à l'*Institute of African Economics* et analyste au sein du Projet UnMondeLibre. Correspondances : oasiskodila@yahoo.fr.

<sup>2</sup> Cf. Goudie et Stasavage (1998) pour une présentation étendue et intéressante sur les définitions du concept corruption. Mais dans les institutions internationales comme ONU, la corruption est comprise dans son acception la plus large : prévarication, concussion, frais administratifs et commerciaux exceptionnels, prise illégale d'intérêt, trafic d'influence, blanchiment, pot-de-vin, etc.

<sup>3</sup> Tanzi (1998) présente les raisons de cet intérêt.

<sup>4</sup> En voici quelques uns : Business International Corruption Index ; Indice de corruption de PRS ; Indice de German Business ; Indice de WEF ; Bribe Payers Index et CPI de TI ; Indice de Mocan ; Indice de Hall et Yogo ; Indice de Kaufmann, Kraay et Mastruzzi ; Indice de Political and Economic Risk Consultancy ; Indice de Goel et Nelson ; Indice de Fisman et Gatti ;

*Handbook on The Economics of Corruption* atteste de la maturité de l'économie de la corruption.

L'intérêt de cette énième revue tient à plusieurs raisons. La première est toute simple : la plupart des revues de littérature existant ont mélangé les théories et les évidences empiriques. Ce qui étouffe l'expression des faits empiriques, dans une certaine mesure. La deuxième raison est la floraison d'articles annuellement publiés en économie de la corruption. Il devient impérieux de faire le point de temps en temps. Et la dernière justification, et la moindre sans doute, est l'usage de la langue française. A notre connaissance, rarissimes sont les revues de la littérature en français sur la corruption. On peut citer Cartier-Bresson [1992], Jacquemet [2006].

Cette synthèse de la littérature empirique se propose de présenter, dans une première partie, les résultats des travaux concernant les déterminants de la corruption. La seconde section tire la conclusion.

## **DETERMINANTS DE LA CORRUPTION**

Pour Abdiweli et Isse [2003], le vrai problème ne consiste pas à prouver la nocivité de la corruption, mais plutôt à savoir pourquoi le niveau de corruption est faible dans certains pays, alors que dans d'autres il serait endémique et très élevé. Sans en connaître les raisons, on ne saurait distiller un diagnostic ou des recommandations utiles. La littérature théorique a retenu une infinité des raisons pouvant expliquer la corruption, comme variables indépendantes.

### **1.1 Déterminants économiques**

De l'avis de Shabbir & Anwar [2007], les causes économiques sont plus importantes par rapport aux causes non-économiques dans la réduction du niveau de la corruption dans les pays en développement (PED). De manière tout à fait logique, les variables économiques ont été abondamment étudiées pour saisir leurs répercussions dans l'explication de la corruption.

Selon Abdiweli et Isse [2003], l'effet négatif et significatif de la liberté sur la corruption apparaît dans le coefficient de la liberté économique. Treisman [2000], Park [2003], Graeff et Mehlkop [2003], Kunicova et Ackerman [2005], Gurgur et Shah [2005], Shabbir et Anwar [2007], et Pieroni et d'Agostino [2009] valident également cette association négative : ils trouvent que moins de liberté économique conduit à plus de corruption.

Parce que la corruption est négativement liée aux différents indices de la liberté économique, il est donc possible que les restrictions gouvernementales de la liberté économique découragent la concurrence et *in fine* d'encourager la corruption. Paldam

[2002] confirme cette intuition. Djankov et *al.* [2002] et, Broadman et Recanatini [2000] montrent, pour leur part, l'existence d'un rapport positif entre des barrières d'entrée et la corruption, c'est-à-dire les barrières à l'entrée et à la sortie auxquelles font face les firmes entraînent des distorsions à l'environnement compétitif. Dans un tel contexte, la corruption se répand avec beaucoup de facilité.

Utilisant le ratio Importation/PIB comme indice de la concurrence économique, Ades et Di Tella [1997 et 1999] arguent de l'impact positif de la concurrence sur la corruption. Plus de concurrence réduit la corruption. Cela passe notamment par la taxation des profits sur lesquels sont prélevés des pots-de-vin. Sung et Chu [2003] et, Gerring et Thacker [2005] rapportent le même résultat. Treisman [2000] présente toutefois deux objections : *primo*, ce proxy n'est pas une bonne mesure de la concurrence et *secundo*, quand on capte la corruption par l'indice de TI on ne trouve plus la même conclusion. Wei [2000] apporte une contribution intéressante, en utilisant un proxy beaucoup plus neutre, et donc meilleur que ceux utilisés par les auteurs cités précédemment. Il conclut à l'effet positif de l'ouverture sur la corruption. Cette dernière est réduite par l'ouverture, et donc par la concurrence. De l'avis de Shabbir et Anwar [2007], la globalisation réduit la corruption dans les PED. Sandholtz et Gray [2003] affirment même que plus un pays appartient à des organisations internationales (UN, OMC, FMI, etc.), plus la corruption a tendance à être faible.

A propos du commerce, plusieurs études plaident pour une relation négative statistiquement entre cette variable et la corruption [Gurgur et Shah, 2005 ; Brunetti et Weder, 2003 ; Knack et Azfar, 2003 ; Leite et Weidemann, 2002 ; Fisman et Gatti, 2002 ; Bonaglia et *al.* 2001].

Shabbir et Anwar [2007] confirment que le développement réduit la corruption dans les PED. Plus généralement, le revenu est corrélé négativement à la corruption et de manière statistiquement significative [i.e. Damania et *al.*, 2004 ; Knack et Azfar, 2003 ; Graeff et Mehlkop, 2003 ; Rauch et Evan, 2000]. Braun et Di Tella [2004], et Frechette [2001] sont parmi les rares qui lient positivement le revenu à la corruption, avec des données de panel et l'imposition des effets fixes. Pour Ali et Isse [2003], la croissance n'est guère un déterminant de la corruption.

Pour Paldam [2002], la disparité de revenu, captée par le coefficient de Gini, est jointe positivement à la corruption. En utilisant une autre mesure de dispersion de revenu, Park [2003] ne trouve aucun rapport statistiquement significatif. Brown [2005] ne trouve pas non plus une évidence allant d'une forte inégalité à une forte corruption. Shabbir et Anwar [2007] bondissent aussi dans le même sens : la répartition des revenus n'explique nullement de manière sensible les variations du niveau de la corruption pour les PED.

van Rijckeghem et Weder [2001] suggère théoriquement que lorsque le salaire public est bas, la tentation de vouloir le compléter illicitement devient « logique ». En même

temps, ils estiment que payer très cher un fonctionnaire revient à lui accorder une prime qui est d'office perdue si jamais celui-ci venait à être renvoyé ou attrapé. Ne considérant qu'un échantillon des PED, ils trouvent une influence négative significative de ce salaire par rapport aux salaires industriels sur le niveau de corruption. Le doublement du salaire de fonction publique améliorerait d'un point le CPI de TI. Toutefois, ils restent très prudents dans la mesure où la possibilité d'une causalité inversée n'est pas exclue. C'est parce que les fonctionnaires volent, dans les pays corrompus, qu'on peut être en face des faibles recettes, avec comme corollaire des salaires moindres. D'autres études qui ont essayé de démêler la situation ont trouvé des résultats mitigés et de fois non significatifs. Swamy et *al.* [2001] soutiennent des résultats médiocres. Herzfeld et Weiss [2003] trouvent que la relation entre salaire et corruption disparaît, dans la plupart des spécifications. A travers une enquête réalisée dans 39 PED, Rauch et Evans [2000] confirment cette conclusion pessimiste. Treisman [2000] est aussi méfiant. Mais d'un point de vue purement microéconomique, Razafindrakoto et Roubaud [2003] mettent en évidence une relation négative entre le salaire des fonctionnaires et l'incidence de la petite corruption à Madagascar.

Rauch et Evans [2000] se sont intéressés à l'impact du recrutement mérité sur la corruption dans les PED. En contrôlant pour le revenu, leur indice de recrutement est négativement associé à la corruption. Pour générer cet indice, ils considèrent le recrutement après test d'une part, et le nombre de fonctionnaires dans les institutions économiques importantes, d'autre part. Des valeurs plus élevées dans l'indice de recrutement mérité sont associées à une proportion plus grande des fonctionnaires dans les agences économiques importantes, qui généralement exigent des hauts niveaux de diplôme, ou à des fonctionnaires qui ont réussi le test.

A propos de l'aide étrangère, Abdiweli et Isse [2003] plaident pour une relation positive et fortement significative avec la corruption. Cette aide renforcerait la puissance prédatrice du gouvernement et minerait ainsi l'apparition du secteur privé. Puisque cette aide est fongible, elle tend à augmenter la consommation du gouvernement. Elle crée des occasions pour l'expansion de celui-ci, ce qui augmente alternativement le niveau de la corruption. L'interaction entre l'aide et les dépenses publiques prouve que l'effet marginal des dépenses publiques pour la corruption augmente statistiquement avec le niveau de cette aide.

Les questions macroéconomiques ont été également liées à la corruption. Braun et Di Tella [2004] proposent un modèle liant la corruption à l'inflation et à sa volatilité. Leur résultat suggère que cette volatilité peut mener à une corruption plus élevée et abaisser l'investissement. L'estimation semble robuste, même à l'inclusion des effets fixes pays et d'autres contrôles. Ils mettent, par ricochet, un nouveau canal par lequel l'inflation baisse l'investissement et la croissance. Paldam [2001 et 2002] et Al-

Mahrubi [2000] ont montré également qu'une inflation élevée est liée à une corruption élevée. Toujours dans le même chapitre, Brunetti et Weder [2003] stigmatisent la prime de change sur le marché noir comme variable explicative de la corruption.

Plusieurs études théoriques plaident pour une relation entre la corruption et la taille du gouvernement. Les opportunités d'émergence d'un marché de corruption augmentent avec la taille de l'Etat. Les estimations rapportées par Abdiweli et Isse [2003] vont dans ce sens là : une augmentation de 10% de la taille du gouvernement entraîne une hausse de 2% du niveau de la corruption. Cette conclusion n'est pas substantiée par LaPalombara [1994], qui à partir d'un échantillon large, excluant les pays scandinaves, considérées comme une exception, trouve une autre relation entre le ratio du budget de l'Etat sur le PIB et le niveau de corruption. Là encore, des possibilités d'une causalité inversée ne sont pas à exclure : des gouvernements corrompus ont difficile à mobiliser les recettes [Attila et *al.* 2009]; dans des pays où l'Etat providence est la règle, on peut logiquement avoir des budgets importants.

Etant donné la difficulté à trouver une conclusion solide, on a envisagée l'hypothèse qu'il s'agirait plutôt d'un certain type d'activité de l'Etat qui serait responsable de la corruption. Dans cet esprit, Laporta et *al.* [1999] ont mesuré l'association entre les subventions gouvernementales sur le PIB et la corruption. Il n'y a aucune preuve persuasive de considérer que les dépenses gouvernementales soient une cause de la corruption [Lambsdorff, 2006].

Fisman et Gatti [2002] font partie des auteurs qui ont déplacé cette discussion pour la focaliser sur l'importance de la décentralisation. Celle-ci est mesurée, dans leur étude, par les dépenses locales sur les dépenses publiques totales. Ils trouvent un résultat robuste à l'inclusion d'autres variables et aux multiples spécifications : la décentralisation fiscale est liée négativement au niveau de corruption. Huther et Shah [1998] font remarquer que la décentralisation est associée positivement à d'autres variables de la bonne gouvernance et serait négativement corrélée à un niveau élevé de corruption. La décentralisation, captée par la taille de l'Etat par sa population, conduit aussi au même résultat.

La théorie selon laquelle des pays décentralisés en termes de gestion sont dans une meilleure situation pour disposer d'une administration responsable et contrôler facilement les hommes politiques trouverait-elle donc des assises empiriques. Certains restent sceptiques à l'égard d'une gouvernance locale, estimant qu'elle n'est guère une panacée. Elle peut générer d'autres problèmes si un certain nombre de règles ne sont pas respectées [Duflo, 2010]. Dans cette logique de prudence, en partant d'un large échantillon, Knack et Azfar [2003] affirment une disparition de cette relation. Ils relèvent le fait que dans les échantillons où le coefficient de la décentralisation est positif, il y a biais d'échantillonnage avec des petits pays bien gouvernés ou des

grandes nations où l'afflux de capitaux externes de firmes transnationales est important.

## 1.2 Déterminants juridiques et politiques

L'analyse stimulante de Herzfeld et Weiss [2003] est sans doute l'une des études la plus reprise dans le lien entre l'efficacité juridique et la corruption. Herzfeld et Weiss établissent, à partir de données de différentes enquêtes issues de 59 pays, l'existence d'une forte corrélation entre les deux variables, puisqu'une réduction exogène de 10% dans l'efficacité de la mise en œuvre des lois augmenterait de 13% le niveau de corruption. Sung [2002], Abdiweli et Isse [2003], de la Croix et Delavallade [2007] partagent la même conclusion.

De manière astucieuse, Voigt et *al.* [2004], en récoltant auprès des professeurs de droit, des activistes de lutte contre la corruption, des juges de cours suprêmes et des avocats, arrivent à construire l'indice d'indépendance judiciaire *de facto* et *de jure*. Ces auteurs trouvent que la première indépendance réduit la corruption, alors que l'indépendance *de jure* augmente la corruption.

Abondamment, on a étudié l'impact de la démocratie sur la corruption. Une des caractéristiques des régimes démocratiques est la stabilité. Dans une situation où la liberté politique permet la transparence et le contrôle structurel, il est normal d'en déduire que la corruption devrait être moindre [Kunicova et Rose-Ackerman, 2005]. Park [2003] et, Lederman et *al.* [2005] valident cette intuition à l'inverse cependant, en prouvant que les régimes instables conduisent à une corruption très élevée. Toutefois, les élections ont toujours été une opportunité susceptible d'augmenter la corruption. Kunicova et Rose-Ackerman [2005] trouvent que le lien direct entre électeurs et politiciens s'obscurcit dans le système où le choix se fait par la liste des partis. Dans des tels systèmes, la responsabilité individuelle n'est pas engagée, mais plutôt celle du parti. Ce système semble propice à la corruption. Avec une relation non-linéaire à la Panizza [2001], on peut envisager des effets contrebalancés d'un parti ou ceux d'un individu s'engageant personnellement. Tout dépendrait des contextes dans lesquels évoluent les individus ou les partis.

Pour Persson et *al.* [2003], le système où la liste de représentation est ouverte tend à conduire à moins de corruption dans des grands contrains. Alors qu'une liste fermée, dans des petits contrains, tend être favorable à la corruption. Mais cette relation entre la taille d'une région et la corruption ne semble pas inébranlable. Du reste, il faut, selon Adsera et *al.* [2000], une participation importante dans les élections de la population pour avoir un niveau faible de la corruption dans un pays.

Braun et Di Tella [2004] trouvent que la concurrence politique réduit la corruption et

cette corruption est pro-cyclique. Abdiweli et Isse [2003] estiment plutôt que la liberté politique est négativement corrélée à la corruption ; cependant, son coefficient n'est pas significatif au niveau conventionnel. Son effet positif passe plutôt via la liberté économique. Pour leur part, Brown et *al.* [2005] estiment que la polarisation idéologique n'est pas associée positivement à la corruption.

En combinant plusieurs indicateurs de liberté des médias de *Freedom House* et un indicateur composite de liberté de la presse, Brunetti et Weder [2003] viennent à la conclusion que la liberté ainsi mesurée est négativement liée à la corruption. Lederman et *al.* [2005], Sung [2002], et Adsera et *al.* [2000] aboutissent à la même conclusion également.

Shabbir et Anwar [2007] ne sont pas aussi enthousiastes à l'égard de la démocratie dans les PDE ; car la démocratie y est jeune. Ainsi, l'hypothèse d'une démocratie conduisant à la réduction de la corruption n'est pas en mettre en avant. Elle servirait plutôt certains corrompus ou corrompeurs. Paldam [2002], utilisant les droits politiques de *Gastil index* comme proxy de la démocratie, trouve l'impact de ces droits sur la corruption. Mais cet effet disparaît une fois que l'on contrôle le PIB *per capita*. Les résultats de Treisman [2000] sont encore plus intéressants : la corruption n'est faible que si le pays a été plus longtemps démocratique (dans son étude depuis 1950). Si la démocratie est récente dans un pays, elle n'a aucun effet sur la corruption. En remontant depuis 1900, Gerring et Thacker [2005] valident aussi ce résultat. Montinola et Jackman [2002] sont davantage plus convaincants d'abord parce que leur mesure de la corruption est plus large en tenant également compte du rôle de l'opposition mais aussi de l'efficacité du pouvoir législatif. Ensuite, parce qu'ils trouvent une relation non-linéaire entre la corruption et la démocratie. L'effet positif de la démocratie ne se manifesterait qu'au-delà d'un certain seuil. Sung [2004] trouve également une relation allant dans ce sens.

Par ailleurs, les résultats empiriques de Abdiweli et Isse [2003] indiquent que le fédéralisme réduit la corruption. *A contrario*, pour Kunicova et Rose-Ackerman [2005] et, Damania et *al.* [2004], les pays à constitution fédérale présentent plutôt une structure propice à l'expansion de la corruption. Freille et Kneller [2007] justifient l'intérêt de leur étude par le fait que les recherches précédentes sur ce sujet auraient négligé les différentes dimensions de la décentralisation. Ceci dit, il est possible de se retrouver en face d'un biais de surestimation de l'effet global de la décentralisation. Ces auteurs suggèrent que la décentralisation économique est associée à une diminution de corruption. Mais, la décentralisation constitutionnelle (fédéralisme) est associée à plus de corruption. Qui plus est, ils constatent que certaines formes de décentralisation politique aggravent l'effet positif de la centralisation constitutionnelle sur la corruption. Enfin, d'autres formes de décentralisations telles que la décentralisation spatiale ne semblent pas avoir un lien résistant avec la corruption.



Abed et Davoodi [2000] associent négativement la planification centrale et la corruption.

Les résultats comparant le régime présidentiel au parlementaire tendent à montrer que le deuxième système est meilleur pour expliquer une faible corruption [Gerring et Thacker, 2004 ; Lederman et *al.* 2001 ; Panizza, 2001]. Kunicova [2005] ajoute les canaux par lesquels le présidentiel pourrait expliquer plus de corruption : un président contrôlant le pouvoir législatif et un président au terme de son mandat qui n'a plus rien à perdre. De plus, Kunicova et Rose-Ackerman [2005] apportent une nuance : un système présidentiel avec une liste proportionnelle des représentants fermée semble beaucoup plus enclin à la corruption.

Adsera et *al.* [2000], à notre connaissance, sont les rares qui lient négativement le présidentielisme à la corruption. Ces auteurs introduisent deux nouveautés : d'abord, le contrôle de l'instabilité politique et ensuite, ils n'ont pas utilisé une variable indicatrice habituelle. En effet, pour eux, la valeur deux est accordé en cas de parlementarisme, un si le président est élu par l'assemblée et zéro si le président est élu directement. En conclusion, on est loin d'être fixé sur ce point.

### **1.3 Déterminants culturels et religieux**

Certaines investigations ont exploré le lien entre « capital social » et corruption. En partant de l'enquête *World Values Survey* (WVS), La Porta et *al.* [1997] captent la confiance et trouvent une incidence négative statistiquement significative de celle-ci sur la corruption, à l'instar de Adsera et *al.* [2000] et Uslaner [2004]. Toutefois, Uslaner apporte une précision non négligeable : la conclusion d'une corruption réduisant la confiance n'est pas robuste.

Lambsdorff et Cornelius [2000] analysent un autre type de confiance pour permettre le *business* des corrompus et corrupteurs. Leur résultat suggère une corrélation indiquant que les pays, où les corrupteurs sont confiants et les échanges illégaux facilités, ont aussi le plus haut niveau de corruption. La causalité est assurée par des variables instrumentales.

La diversité ethno-linguistique est susceptible d'aller dans le sens contraire à la corruption [Lederman et *al.* 2005 ; Treisman, 2000 ; La Porta et *al.* 1999]. Un des mécanismes explicatifs est le fait que, dans une société fragmentée, il n'est pas évident de corrompre ceux qui ne sont pas de mêmes tribus que vous, parce que ne voulant pas de vous. Abdiweli et Isse [2003] ne trouvent, toutefois, aucun impact significatif de l'appartenance ethnique. Sur base des enquêtes *Afrobaromètre*, Lavallée et *al.* [2010] n'arrivent pas à valider clairement l'hypothèse que les facteurs d'appartenance ethnique, traditionnellement mis en avant en Afrique, joueraient dans l'explication de la corruption.

A partir de (WVS), Lipset et Lenz [2000] approchent la familiarité (ou famille) par le

pourcentage des interrogés censés aimer et respecter ses parents en dépit de leurs qualités et/ou défauts. Le pourcentage des gens qui pensent que le divorce est injustifiable est le deuxième proxy. Les proxys de familiarité sont fortement associés à la corruption, même en contrôlant pour le revenu *per capita*.

Une autre variable culturelle qui a retenu aussi l'attention est la religion. Laporta et *al.* [1999] trouvent une relation positive entre la religion et la corruption. Cette association s'affaiblit dès lors qu'on agrandit l'échantillon et contrôle le PIB *per capita*. Un impact négatif fortement significatif de la religion sur la corruption est plutôt suggéré par Treisman [2000]. Bonaglia et *al.* [2001] sont d'avis que dans les pays où la proportion des protestants (et autres religions proches du protestantisme) est significative, la corruption a un niveau faible. Sandholtz et Gray [2003] détectent que le protestantisme, proxy de la religion utilisé par Treisman ou Bonaglio et *al.*, perd relativement de sa significativité plus on élargit l'échantillon et contrôle l'ouverture.

Paldam [2001] propose l'étude la mieux élaborée sur le lien corruption et religion. Il examine l'incidence de 11 groupes religieux différents. Les pays fortement influencés par l'Islam, le Bouddhisme, l'Indouisme ou les religions pré-Réforme ont des niveaux élevés de corruption ; on trouve par contre des faibles niveaux pour des pays où la proportion des religions post-Réforme est importante. Il conclut à l'impact significatif seulement dans les pays où les chrétiens protestants et anglicans sont nombreux. Ces résultats sont robustes tant à l'inclusion d'autres variables qu'à d'autres spécifications. Shabbir et Anwar [2007] estiment, pour leur part, que les valeurs socioculturelles ne sont pas encadrées par la religion dans les PED. Ainsi, l'impact de la religion sur la corruption n'est pas significatif. Lavallée et *al.* [2010], sur données microéconomiques, ne pensent pas que la religion ait un rôle déterminant sur la corruption.

#### **1.4 Déterminants géographiques et historiques**

Sandholtz et Gray [2003] valident l'hypothèse d'une externalité négative des voisins géographiques corrompus : les nations entourées par des pays corrompus semblent être aussi fortement corrompus. Cela pourrait s'expliquer par le partage de la même culture. Ils estiment également que les attitudes à l'égard de la corruption pourraient se renverser à la suite d'un fort échange ou intégration régionale. Gerring et Thacker [2005] laissent entendre que plus on s'éloigne de l'équateur, plus la corruption tend à diminuer. La latitude est négativement associée à la corruption [La Porta et *al.*, 1999]. D'après Abdiweli et Isse [2003], le *dummy* de l'Afrique est positif et non significative, alors que celui de l'Amérique est négatif et statistiquement significatif.

L'hypothèse de la malédiction des ressources naturelles a été également explorée. Quel que soit le proxy utilisé pour capter l'abondance des richesses naturelles, les études [Ades et Di Tella, 1999 ; Gylfason, 2001 ; Leite et Weidemann, 2002 ; Montinola et Jackman, 2002] semblent indiquer qu'elle est corrélée de manière fortement significative à la corruption.

En contrôlant les variables coloniales, Treisman [2000], Swamy & *al.* [2001] trouvent indirectement que les colonies britanniques tendent à être moins corrompues que les autres colonies. Tout autant est la conclusion de Herzfeld et Weiss [2003]. Il n'est cependant pas facile d'avoir foi à de telles conclusions. Gurgur et Shah [2005] et Tavares [2003] mettent simplement en évidence le fait que des ex-colonies tendent à souffrir de plus de corruption.

### **1.5. Déterminants démographiques**

Swamy *et al.* [2001], Dollar & *al.* [2001] et, Sung & Chu [2003] ont lié la corruption au *gender* : ils trouvent que la proportion des femmes dans les instances politiques et dans la main-d'œuvre est statistiquement et négativement corrélée à la corruption dans des études de cross-section. Les femmes seraient moins tolérantes à l'égard de la corruption et les entreprises qu'elles dirigent sont moins impliquées dans la corruption. Lavallée *et al.* [2010] confirment un comportement particulier des femmes africaines à l'égard de la corruption. En revanche, Sung [2003] tire l'attention sur la probable causalité inversée. En outre, Sung estime que l'impact du *gender* sur la corruption diminue considérablement une fois que l'on contrôle des variables telles que le respect de la loi, de la liberté de presse et de la démocratie. Ses résultats ne sont pas sensibles à l'inclusion des variables standards. Ce ne serait donc pas la participation des femmes qui réduit la corruption, mais plutôt l'efficacité des facteurs comme la démocratie. Cheung et Hernandez-Julian [2006] corroborent la même conclusion : c'est parce que le gouvernement est moins corrompu et plus ouvert que les femmes seraient mieux représentées. En plus, ils ne valident pas le résultat d'une relation statistique négative entre le *gender* et la corruption. Ils l'attribuent aux variables omises et au manque de contrôle des effets fixes.

Dans la plupart d'études [i.e. Abdiweli et Isse, 2003 ; Glaeser et Saks, 2004], le niveau d'instruction est négativement corrélé à la corruption, sauf dans les études de Frechette [2001] et de Shabbir & Anwar [2007]. En partant des simples corrélations linéaires, lorsque Honlonkou [2003] contrôle les niveaux de longévité et de développement humain, la relation positive entre l'éducation et la corruption s'estompe, ce qui, selon l'auteur, montre que la réduction de la corruption est mieux associée au développement global.

C'est plutôt l'inverse pour la variable population. Plusieurs d'études [Fisman et Gatti, 2002 ; Knack et Azfar, 2003 ; Damania *et al.*, 2004] associent positivement la population à la corruption, que le contraire [Tavares, 2003]. Honlonkou [2003] établit une corrélation linéaire positive entre la longévité et la corruption. La relation semble non sensible à l'inclusion des autres aspects du développement. Cependant, cette relation positive serait induite par les pays développés.

### **1.6 Déterminants institutionnels**

Cette catégorie reprend les facteurs institutionnels ou tous les éléments constituant le *design* institutionnel qui n'ont pas été jusque là considérés.

Sur un échantillon de 26 pays africains, Lambsdorff et Cornelius [2000] associent positivement la corruption au côté vague de la réglementation de ces Etats. Ainsi, le pouvoir discrétionnaire dont fait montrer les fonctionnaires permettrait plus de corruption. La qualité de réglementation est associée positivement à l'absence de corruption [Gerring et Thacker, 2005 ; Gurgur et Shah, 2005]. Attila [2008] estime que les meilleures institutions publiques conduisent à des faibles niveaux de corruption.

Treisman [2000] pense que l'intervention étatique a un effet positif sur la corruption. Dans une étude mieux élaborée, Ades et Di Tella [1999 et 1997] estiment en revanche que l'intervention de l'Etat explique la corruption, en restant néanmoins prudents.

Bissessar [2009] est convaincu que la persistance de la corruption, en Afrique surtout, tiendrait du fait de l'auto-alimentation de la corruption. Gatti et *al.* [2003] semblent fournir une base empirique à cet argument: les personnes vivant dans les régions où l'opposition moyenne à la corruption est faible, ces personnes ont tendance à être plus larges à la pratique corruptive. Ce résultat peut s'expliquer par la banalisation de la pratique ou au faible coût d'initiation à la pratique corruptive.

L'étude de Mocan [2008] est singulière tant par ses résultats que par son indice de la corruption. L'auteur a généré une nouvelle série pour mesurer la corruption directe telle que vécue par la population de manière individuelle pour 49 pays. Il ne s'agit pas de perception, comme celle de TI. Cet indice a été le premier proxy direct de la corruption. Par ailleurs, les éléments ci-après constituent les raisons qui poussent à réclamer des pots-de-vin, d'après ses résultats : le genre, le revenu, l'éducation, l'état civil, la taille de la ville, le taux de chômage du pays, l'éducation moyenne et l'état des institutions dans le pays. Lavallée et *al.* [2010] mettent aussi en exergue la richesse d'un individu, la violence subie ou l'état de santé fragile comme causes des pratiques corruptives. Glaeser et Saks [2004] trouvent une corrélation négative entre la corruption et la croissance du revenu d'une part et entre la corruption et l'emploi, d'autre part.

## CONCLUSION

Avant de clôturer cette première partie, il est obligatoire d'évoquer l'étude fortement intéressante de Seldadyo et de Haan [2006]. Ils partent de la longue liste des variables explicatives de la corruption que la littérature retient. En rassemblant autant des variables que possible, ils font face à deux problèmes. D'abord, puisque les variables sont tirées de différentes sources, celles-ci n'ont pas le même nombre d'observations. En second lieu, étant donné le nombre important de variables, il se pose un problème de multicollinéarité en cas de régression. En recourant à la technique *Expectation-Maximization*, ils ont généré une base de données équilibrée. Le deuxième problème

est résolu par l'analyse factorielle exploratoire. Par cette technique, 27 variables ont été réduites à cinq nouvelles variables, à savoir qualité de réglementation, fédéralisme, inégalité, commerce et liberté politique.

Pour ces nouvelles variables, ils ont généré deux types d'indice, à savoir *factor-based score* et *factor score*. Pour examiner si ces nouvelles variables et les autres variables sont robustes dans l'explication de la corruption, ils emploient deux tests de *Extreme Bounds Analysis*. En recourant à ces tests, la qualité de réglementation paraît la plus robuste. Mais, en utilisant l'*Extreme Bounds Analysis* de Sala-i-Martin, ils constatent qu'environ 14 variables passent le test avec succès. Aussi, la génération de proxys différents ne produit pas d'autres résultats. Leur conclusion est : la qualité de réglementation est le déterminant le plus robuste de corruption. Les autres causes déterminantes robustes sont la densité de la population (-), l'origine légale scandinave (-), la tension ethnique (+), l'origine légale socialiste (+), la proportion des athées (+), le taux d'analphabétisme (-), le salaire public (+), l'argent propre (+), la latitude (-), l'exportation de carburant (+), le taux d'inscription au primaire (+), la dette extérieure (-), le régime présidentiel (-) et la proportion de la main-d'œuvre féminine (-).

En somme, il paraît évident que l'étude de la causalité et la robustesse des résultats doivent préoccuper encore des prochaines recherches pour que la fixation soit nette. La critique intéressante de Sindzingre et Milelli [2010] va étroitement de concert. En effet, les problèmes de causalité inversée, d'omission des variables ou les erreurs liées aux proxys de corruption sont autant de problèmes susceptibles de nuire à la qualité des estimateurs, mais surtout aux conclusions auxquelles aboutissent certaines études de l'économie de la corruption. C'est ainsi par exemple que Seldadyo et de Haan [2006] ont trouvé que sur 40 variables reconnues comme étant des déterminants explicatifs, moins de la moitié seulement sont robustes quand on recourt à l'*Extreme Bounds Analysis*.

Certes, économétriquement, il est possible de tenir compte de ces aléas, en recourant notamment aux variables instrumentales, mais encore faut-il trouver des instruments efficaces. Aidt [2009] reconnaît que ce n'est pas une tâche facile.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Abdiweli, M. et Isse, S. (2003), Determinants of economic corruption: A Cross-country comparison, *Cato Journal*, 22(3), 449–466.
- Abed, T. et Davoodi, R. (2000), Corruption, Structural Reforms, and Economic Performance in the Transition Economie, *IMF Working Paper* WP/00/132.
- Ades, A. et Di Tella, R. (1997), The New Economics of Corruption: A Survey and Some New Results, *Political Studies*, 45, 496-515.
- Ades, A. et Di Tella, R. (1999), Rents, Competition, and Corruption, *American Economic Review*, 89, 982-994.

- Adsera, A., Boix, C. et Payne, M. (2000), Are You Being Served? Political Accountability and Quality of Government, *Inter-American Development Bank Research Department Working Paper* 438.
- Aidt, T. (2003), Economic analysis of corruption: a Survey, *Economic Journal* 113, F632-F652.
- Aidt, T. (2009), Corruption, Institutions, and Economic Development, *Oxford Review of Economic Policy*, 25(2), 271-291.
- Al-Marhubi, F. A. (2000), Corruption and Inflation, *Economics Letters* 66(2), 199-202.
- Asiedu, E. (2006), Foreign Direct Investment in Africa: The Role of Natural Resources, Market Size, Government Policy, Institutions and Political Instability, *World Economy* 29(1), 63-77.
- Asiedu, E. et Freeman, A. (2009), The Effect of Corruption on Investment Growth: Evidence from Firms in Latin America, Sub-Saharan Africa and Transition Countries, *Review of Development Economics*, 13(2), 200-214.
- Attila, G. (2008), Corruption and Quality of Public Institutions: evidence from GMM, CERDI Etudes et Documents, E 2008.13.
- Attila, G., Chambas, G. et Combes, J.-L. (2009), Corruption et mobilisation des recettes publiques : une analyse économétrique, *Recherches économiques de Louvain*, 75(2), 229-268.
- Bardhan, P. (1997), Corruption and Development: A Review of Issues, *Journal of Economic Literature* 35(3), 1320-1346.
- Bissessar, N. (2009), Does Corruption Persist In Sub-Saharan Africa?, *International Advances in Economic Research*, 15(3), 336-350.
- Bonaglia, F., Braga de Macedo, J. et Bussolo, M. (2001), How Globalization Improves Governance, *Discussion Paper No. 2992*. CEPR, OECD.
- Braun, M. et Di Tella, R. (2004), Inflation, Inflation Variability, and Corruption, *Economics and Politics*, 16, 77-100.
- Broadman, G. et Recanatini, F. (2000), Seed of Corruption: Do Market Institutions Matter?, *The World Bank Policy Research Working Paper* No. 2368.
- Brunetti, A. et Weder, B. (2003), A Free Press is Bad News for Corruption, *Journal of Public Economics*, 87(7-8), 1801-1824.
- Cartier-Bresson, J. (1992), Éléments d'analyse pour une économie de la corruption, *Tiers-Monde*, 33(131), 581-609.
- Cheung, A. et Hernandez-Julian, R. (2006), Gender and Corruption: A Panel Analysis, *Working papers*.
- Damania, R., Fredriksson, P. et Mani, M. (2004), The Persistence of Corruption and Regulatory Compliance Failures: Theory and Evidence, *Public Choice* 121, 363-390.
- Djankov, S., La Porta, R., Lopez-de-Silanes, F. et Shleifer, A. (2002), The Regulation of Entry, *Quarterly Journal of Economics*, 117(1), 1-37.
- Dollar, D., Fisman, R. et Gatti, R. (2001), Are Women Really the 'Fairer' Sex?

- Corruption and Women in Government, *Journal of Economic Behavior and Organization*, 46(4), 423-429.
- Duflo, E. (2010), *La politique de l'autonomie. Lutter contre la pauvreté*, T. II, La République des Idées/Seuil.
- Fisman, J. et Gatti, R. (2002), Decentralization and Corruption: Evidence across Countries, *Journal of Public Economics*, 83(3), 325-345.
- Frechette, R. (2001), A Panel Data Analysis of the Time-Varying Determinants of Corruption, Paper presented at the EPCS.
- Freille, S. et Kneller, A. (2007), Federalism, Decentralisation and Corruption, *MPRA Paper No 27535*
- Gatti, R., Paternostro, S. et Rigolini, J. (2003), Individual Attitudes toward Corruption: Do Social effects Matter?, *Policy Research Working Paper Series 3122*, WB.
- Gerring, J. et Thacker, S. (2004), Political Institutions and Governance: Pluralism versus Centralism, *British Journal of Political Science*, 34(2), 295-3.
- Gerring, J. et Thacker, S. (2005), Do Neoliberal Policies Deter Political Corruption?, *International Organization*, 59, 233–254.
- Glaeser, E.L. et Saks, R.E. (2004), Corruption in America, *NBER Working Paper No. 10821*.
- Goudie A. W. et Stasavage D. (1998), A Framework for the Analysis of Corruption, *Crime, Law and Social Change*, 29(2-3), 113-159.
- Graeff, P. et Mehlkop, G. (2003), The Impacts of Economic Freedom on Corruption: Different Patterns for Rich and Poor Countries, *European Journal of Political Economy* 19, 605-620.
- Gurgur, T. et Shah, A. (2005), Localization and Corruption: Panacea or Pandora's Box, *World Bank Policy Research Working Paper 3486*.
- Gylfason, T. (2001), Nature, Power and Growth, *Scottish Journal of Political Economy*, 48, pp.558-588.
- Herzfeld, T. et Weiss, C. (2003) Corruption and legal (in)effectiveness: An empirical investigation. *European Journal of Political Economy* 19, 621–632
- Honlonkou, A. (2003), Corruption, inflation, croissance et développement humain durable, *Mondes en développement*, 123), p. 89-106.
- Huther, J. et Shah, A. (1998), A Simple Measure of Good Governance and its Application to the Debate on the Appropriate Level of Fiscal Decentralization, *World Bank Working Paper Series*, No. 1894.
- Jacquemet, N. (2006), Microéconomie de la corruption, *Revue Française d'Economie* XX, 4, 118-159.
- Jain A. K. (2001), Corruption: a review, *Journal of Economic Surveys*, 15(1), 71–121.
- Knack, S. & Azfar, S. (2003), "Trade intensity, country size and corruption, *Economics of Governance*, 4(1), 1-18
- Kunicova, J. (2005), Are Presidential Systems More Susceptible to Political Corruption?, Mimeo, Department of Political Science, Yale University

- Kunicova, J. et Rose-Ackerman, S. (2005), Electoral Rules and Constitutional Structures as Constraints on Corruption, *British Journal of Political Science* 35(4), 573-606.
- La Porta, R., F. Lopez-De-Silanes, A. Shleifer and R. Vishny (1999), The Quality of Government, *Journal of Law, Economics and Organization*, 15(1), 222-279.
- La Porta, R., Lopez-De-Silanes, F., Shleifer, A. et Vishny, R. (1997), Trust in Large Organisations, *American Economic Review, Papers and Proceedings*, 137(2), 333-338.
- Lambsdorff, J. G. et Cornelius, P. (2000), Corruption, Foreign Investment and Growth, *The Africa Competitiveness Report 2000/2001*, ed. by K. Schwab, J.D. Sachs et al., joint publication of the WEF and the Institute for International Development, Harvard University. Oxford University Press, 70-78.
- Lambsdorff, J.G. (2006), Consequences and Causes of Corruption: What do We Know from a Cross-Section of Countries?, In Rose-Ackermann (ed), *International Handbook on The Economics of Corruption*, Edward-Elgar, Cheltenham, UK, Northampton, MA, USA, 3-51.
- LaPalombara, J. (1994), Structural and Institutional Aspects of Corruption, *Social Research*, 61, 325-350.
- Lavallée, E. (2006), Corruption et confiance dans les institutions : test des théories fonctionnalistes dans les démocraties africaines, *Afrique contemporaine*, 220, 163-190.
- Lavallée, E., Razafindrakoto, M. et Roubaud, F. (2010), Ce qui engendre la corruption : une analyse microéconomique sur données africaines, *Revue d'économie du développement*, 24(3), 5-47
- Lederman, D., Loayza, V. et Soares, R. (2005), Accountability and Corruption: Political Institutions Matter, *Economics and Politics* 17, 1-35.
- Leff, N. (1964), Economic Development through Bureaucratic Corruption, *American Behavioral Scientist*, 8(3), 8-14.
- Leite, C. et Weidemann, J. (2002), Does Mother Nature Corrupt? Natural Resources, Corruption, and Economic Growth, In Abed and Gupta (eds.) *Governance, corruption and economic performance*, Washington D.C.: IMF.
- Lipset, M. et Lenz, S. (2000), Corruption, Culture, and Markets, In *Culture Matters: How Values Shape Human Progress*, edited by. Harrison and Huntington. New York: Basic Books: 112-124.
- Mauro, P. (1995), Corruption and Growth, *Quarterly Journal of Economics* 110(3), 681-712.
- Mocan, N. (2008), What Determines Corruption? International Evidence from Microdata, *Economic Inquiry*, 64(4), 439-510.
- Montinola, G. et Jackman, W. (2002), Sources of Corruption: A Cross-Country Study, *British Journal of Political Science*, 32(1), 147-170.



- Paldam, M. (2001), Corruption and Religion. Adding to the Economic Model, *Kyklos*, 54(2/3), 383-414.
- Paldam, M. (2002), The Big Pattern of Corruption: Economics, Culture and the Seesaw Dynamics, *European Journal of Political Economy*, 18, 215-240.
- Panizza, U. (2001), Electoral Rules, Political Systems, and Institutional Quality, *Economics and Politics*, 13(3), 311-342.
- Park, H. (2003), Determinants of Corruption: A Cross-National Analysis, *Multinational Business Review*, 11(2), 29-48.
- Park, H. (2003), Determinants of Corruption: A Cross-National Analysis, *Multinational Business Review*, 11(2), 29-48.
- Persson, T., Tabellini, G. et Trebbi, F. (2003), Electoral Rules and Corruption, *Journal of the European Economic Association*, 1(4), 958-989.
- Pieroni, L. et d'Agostino, G. (2009), Corruption and the Effects of Economic Freedom, MPRA Paper No. 23578.
- Rauch, J. et Evans, P. (2000), Bureaucratic Structure and Bureaucratic Performance in Less Developed Countries, *Journal of Public Economics*, 75, 49-71.
- Razafindrakoto, M. et Roubaud, F. (2003), Salaire et corruption: le cas de Madagascar, *Rapport Mondial sur la Corruption 2003*, Transparency International, Karthala, 381-383.
- Rose-Ackerman, S., (1975), The Economics of Corruption, *Journal of Public Economics*, 4(2), 187-203
- Sala-i-Martin, X. (1997), I Just Ran Four Millions Regressions, *American Economic Review*, 87(2), 178-183
- Sandholtz, W. et Gray, M. (2003), International Integration and National Corruption, *International Organization*, 57(4), 761-800
- Seldadyo, H. et de Haan, J. (2006), The Determinants of Corruption: A Reinvestigation, Paper Prepared for the 2006 EPCS Conference, Turku, Finland, 20-23 April 2006.
- Shabbir, G. et Anwar, M. (2007) Determinants of Corruption in Developing Countries, *Pakistan Development Review*, 46(4), Part II, 751-764.
- Sindzingre, A. et Milelli, C. (2010), The Uncertain Relationship between Corruption and Growth in Developing Countries: Threshold Effects and State Effectiveness, *Economix Working Paper 2010-10*.
- Sung, H.-E. (2002), A Convergence Approach to the Analysis of Political Corruption: A Cross-National Study, *Crime, Law and Social Change*, 38(2), 137-160.
- Sung, H.-E. (2003), Fairer Sex or Fairer System? Gender and Corruption Revisited, *Social Forces*, 82(2), 703-723.
- Sung, H.-E. (2004), Democracy and Political Corruption: A Cross-National Comparison, *Crime, Law and Social Change*, 41(2), 179-193.
- Sung, H.-E. et Chu, D. (2003), Does Participation in the Global Economy Reduce Political Corruption? An Empirical Inquiry, *International Journal of Comparative*

- Criminology*, 3(2), 94-118.
- Swamy, A., Knack, S., Lee, L. et Azfar, O. (2001), Gender and Corruption, *Journal of Development Economics*, 64, 25-55
- Tanzi, V. (1998), Corruption Around the World. Causes, Consequences, Scope, and Cures, *IMF Staff Papers* 45(4), 559-594.
- Tavares, J. (2003), Does Foreign Aid Corrupt?, *Economic Letters* 79, 99-106.
- Treisman, D. (2000), The Causes of Corruption: A Cross-National Study, *Journal of Public Economics*, 76(3), 399-457.
- Uslaner, E. (2004), Trust and Corruption, *The New Institutional Economics of Corruption – Norms, Trust, and Reciprocity*, ed. by J. Graf Lambsdorff, M. Schramm and M. Taube, Routledge, London: 76-92.
- van Rijckeghem, C. et Weder, B. (2001), Corruption and the Rate of Temptation: Do Wages in the Civil Service affect Corruption, and by How Much?, *Journal of Development Economics*, 65(2), 307-331.
- Voigt, S. L. Feld et A. van Aaken (2004), Power over Prosecutors Corrupts Politicians: Cross Country Evidence Using a New Indicator, Economics Faculty, University of Kassel.
- Wei, S.-J. (2000), Natural Openness and Good Government, *World Bank Policy Research Working Paper* No. 2411.